

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Convention portant Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public

Camping municipal le Port de Neuvic - 19160

### I. NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Mairie de NEUVIC  
Place de la Mairie  
19 160 NEUVIC

Tel : 05 55 95 80 16  
Courriel : mairie@neuvic19.fr  
Code NUTS : FRI21 Corrèze

### II : OBJET CARACTERISTIQUES ET DUREE DE LA CONVENTION

#### OBJET

Convention portant Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public du camping municipal le Port de Neuvic (anciennement centre de vacances Henri Queuille) établie en vertu du régime des occupations temporaires du domaine public défini aux articles L2121-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques.

#### CARACTERISTIQUES ACTUELLES DU CAMPING

Le camping municipal le Port de Neuvic, se situe sur les bords du lac de Neuvic. Il est ouvert 6 mois par an, du 15 avril au 15 octobre. Le camping est classé en catégorie loisir, 3 étoiles pour 66 emplacements.

#### CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU FUTUR CONTRAT

Convention d'Occupation Temporaire du domaine public présentant les caractéristiques suivantes :

- Mise à disposition du bénéficiaire des ouvrages existants, nécessaires à l'exploitation du camping, moyennant une redevance fixe annuelle de trente-trois mille deux cents euros Hors Taxe (33 200 € HT) ;
- Exploitation de l'ensemble des ouvrages et installations actuelles nécessaires à l'exploitation du camping aux risques et périls du bénéficiaire ;
- Entretien courant, gros entretien, renouvellement et modernisation de l'ensemble des ouvrages et installations actuelles nécessaires à l'exploitation du camping assurés par le bénéficiaire ;
- Développement de l'activité commerciale du site et développement de la fréquentation sur toute la période d'ouverture grâce à une politique commerciale forte ;
- Garantie du maintien du classement en catégorie 3 étoiles ;
- Rémunération du bénéficiaire liée aux résultats de l'exploitation du camping (aucune subvention d'équipement ni aucune compensation financière ne seront versées au bénéficiaire).

#### DUREE

La convention prendra effet le 20 décembre 2024 pour une durée de cinq (5) ans soit jusqu'au 19 décembre 2029.

### III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour obtenir la liste détaillée des pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature et d'offre (situation personnelle, capacités économique, financière et technique, projet), les candidats sont invités à contacter la personne publique ou à télécharger le dossier de consultation sur le profil acheteur de la personne publique sur le site :

<https://www.achatpublic.com/>

Type d'annonce : marchés publics

Zone géographique : 19 Corrèze

Mot(s)-clé(s) : Neuvic

#### **IV : PROCEDURE**

La procédure est de type ouvert. L'objet du présent avis est un appel à candidatures et à offres. Les candidats sont invités à présenter leur candidature et une offre répondant aux critères énoncés dans le dossier de consultation des entreprises.

#### **MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les candidats devront faire parvenir leur candidature et leur offre rédigées en langue française, sous forme numérique via l'adresse du profil acheteur : <https://www.centreofficielles.com> avant la date et l'heure indiquées.

#### **RENSEIGNEMENTS**

Par écrit à : Madame Dominique Miermont, maire à l'adresse de la mairie

Par courriel : [mairie@neuvic19.fr](mailto:mairie@neuvic19.fr)

#### **DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :**

Vendredi 23 août 2024 avant 12h00

#### **CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION**

La convention sera attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

#### **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Lundi 22 juillet 2024